Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 51 (1915)

Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIme ANNÉE
N° 27

LAUSANNE
3 Juillet 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *L'instituteur et la guerre : L'école après la guerre. — Glanures historiques. — Chronique scolaire : Vaud. — Ecoliers français et suisses. —* PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle : Vocabulaire. — Récitation. — Orthographe. — Rédaction. — Grammaire. — L'enseignement expérimental de l'agriculture.*

L'INSTITUTEUR ET LA GUERRE

L'école après la guerre.

La guerre sera probablement suivie d'une période de confusion extrême dans les idées. La présence d'une quantité innombrable d'orphelins, de veuves, d'infirmes, le nombre des ruines à relever et des blessures à guérir concentreront l'attention actuellement détournée par les faits d'armes ; une vague de sentimentalisme se répandra entraînant le mysticisme et le mauvais pacifisme à sa suite. D'autre part, le retour glorieux et fêté de soldats qui auront passé des mois dans l'attente énervante du combat ou dans la lutte courageuse et opiniâtre contre des ennemis aussi courageux et aussi opiniâtres, amènera probablement une baisse de la tolérance et de la cordialité dans la vie de tous les jours. « Pour ma part, écrit un soldat français, je ne souhaiterais pas à un monsieur quelconque de me marcher sur les pieds et je vous prie de croire que les discussions ne dureront guère ». L'on sera tenté d'introduire dans la vie civile plus de raideur et plus d'uniformité. D'où un double danger, une tendance trop sentimentale et une tendance trop autoritariste. L'école saura-t-elle échapper à cette double tendance — à laquelle il faudrait joindre la lutte économique intensi-

fiée qui menacera de tout subordonner à l'intérêt matériel — et garder un juste milieu entre les extrêmes ?

S'il n'est pas encore possible de dire les moyens qu'elle devra employer pour poursuivre sa tâche dans le calme et la sérénité, il est cependant une orientation générale que l'on peut indiquer dès maintenant. C'est ce qu'a fait M. Ferd. Buisson dans une brillante conférence publiée par la *Revue pédagogique* du mois d'avril dernier.

Après avoir constaté que l'école laïque a rempli son but en fournissant à la France des soldats valeureux et des femmes dévouées, le conférencier pose cette question : « Faudra-t-il imposer aux maîtres une discipline sévère et les empêcher de croire ce qu'ils voudront ? (chacun sait que souvent les instituteurs français donnent dans le socialisme à la Hervé) ou ne rien changer à l'état actuel des choses ? Ni l'un, ni l'autre. La France restera la gardienne des « droits de l'homme », désireuse de paix, de droit et de liberté, mais avant tout, et précisément pour que cet idéal soit réalisable, il faut que la France vive. Le *culte de la patrie*, voilà l'orientation nouvelle. L'instruction postscolaire devra être développée, de même que l'éducation physique, les jeux athlétiques et la préparation militaire de l'adolescence. A ce propos, M. Buisson signale l'importance de « l'esprit d'équipe » du soldat anglais entraîné par les sports [1]. L'histoire elle-même sera enseignée de telle façon que les élèves sachent que la guerre ne se livre pas seulement sur les champs de batallle, à coups de baïonnettes ou à force d'obus, mais aussi sur les marchés, par la concurrence commerciale ; pour vivre et pour être grand, un pays doit être fort militairement, sans doute, mais aussi économiquement. L'école entrera donc en lice contre l'alcoolisme, propagera les lois de l'hygiène sociale, contre la tuberculose entre autres, et instaurera ou restaurera la vie simple, celle dont parle si admirablement M. Charles Wagner, afin que de nouveau les familles puissent supporter la charge de nombreux enfants.

Surtout, l'*union sacrée* qui s'est établie dans les tranchées entre

[1] Lire sur » l'équipe » la très belle communication de M. Dedet, p. 81 à 87 du compte rendu du Congrès de psychologie et de philosophie sportives, Lausanne 1913.

bourgeois et ouvriers, catholiques et libres-penseurs, il faut que l'école la maintienne et la continue. Ce point-là est si nouveau qu'il faut pour qu'on y croie toute l'autorité de M. Buisson, un des créateurs de l'école laïque ; et ce n'est pas en passant qu'il en parle, comme d'une concession momentanée, mais bien pendant une grande partie de sa conférence. La haine est faite d'ignorance pour une bonne part ; les hommes sous les armes ont appris à se connaître, à s'estimer et à s'aimer ; comment l'école pourrait-elle de nouveau prêcher l'irréligion? Chacun a fait son devoir. « Tout comme le beau s'impose à notre cœur et le vrai à notre raison, de même le bien s'impose à notre volonté » ; cette intuition du bien est une religion aussi, sous-jacente aux autres mais qui les comprend toutes. « La diversité de ces conceptions ne serait effrayante que si elle détruisait l'unité humaine... Mais il n'en est rien. Toutes ces oppositions soi-disant irréductibles s'arrêtent... au seuil de la conscience : à la minute où le devoir parle, elles ne nous empêchent pas d'entendre cette voix d'en haut qui est aussi la voix du dedans. Elles n'enlèvent rien à la majesté de la loi morale, puisque toutes la supposent en s'efforçant de l'étayer, chacune à sa manière. Que prouve donc cette diversité des pensées ? Qu'il est plus facile de s'accorder pour faire son devoir, fût-ce jusqu'au sacrifice suprême, que pour en donner les raisons démonstratives ou en déduire les conséquences dans ce monde et dans l'autre. » L'école n'interviendra donc en aucune façon dans le conflit des idées, « elle veut ignorer à quelle porte chacun ira frapper pour chercher des consolations dans sa douleur ou des lumières dans ses ténèbres ; » à ce titre elle n'enseignera que ce qui unit, le patrimoine commun de vérités morales qui rapprochent jusqu'à l'unanimité ; elle mettra « en action la vieille et touchante parole : « Petits enfants, aimez-vous les uns les autres ». Cela ne les empêchera d'aimer ni leur religion, ni leur parti. Alors l'école sera, selon le mot de Michelet, « un atelier national où se forge la fraternité française ».

Qu'on me pardonne ces nombreuses citations de M. Buisson, elles sont si belles et si caractéristiques.

La situation de l'école chez nous n'est pas la même qu'en

France. Nous n'en aurons pas moins des réformes à faire, dans l'esprit plus que dans le fond. L'orientation marquée par M. Buisson ne serait pas pour nous une conversion, elle signifierait seulement une impulsion plus forte à donner aux tendances de nos méthodes et de nos programmes.

Elargir et affermir l'éducation nationale, voilà le point principal. Il faut de la tolérance et de la largeur d'idées; un patriotisme basé sur la haine ou le mépris de l'étranger est un patriotisme négatif et artificiel qui ne peut être vivace; il doit plutôt sa'ppuyer sur la connaissance exacte de son pays, de sa géographie, de son histoire, de ses mœurs, de sa littérature. Favorisons les échanges d'élèves pendant les vacances, les excursions en commun, soit à bicyclette, soit à pied, les correspondances entre écoles. Je voudrais que les futurs maîtres de l'enseignement secondaire, les candidats à la licence en lettres modernes ou classiques soient obligés de joindre à leur programme actuel l'histoire de la Suisse (une question ou une période) et de la littérature suisse. Je rêve en outre de voir l'école secondaire enseigner l'histoire générale en fonction de l'histoire suisse, c'est-à-dire une histoire où les chapitres d'histoire suisse occuperaient une grande place entre les chapitres d'histoire générale rédigés à notre point de vue suisse. Pourquoi enseigner l'histoire de notre pays à part et comme une exception? L'opposition qui se révèle sur ce point entre l'école secondaire et l'école primaire ne devrait pas être aussi tranchée; je ne demande pas que l'histoire suisse soit enseignée de même façon dans l'une et dans l'autre écoles; mais je voudrais plus d'histoire nationale dans l'une et plus d'histoire générale dans l'autre.

Tel autre enseignement pourrait encore être développé, ainsi celui de la gymnastique dans le sens indiqué plus haut.

Le plus difficile sera l'enseignement moral ou éducatif. Nous aurons certes beaucoup à faire. Au milieu des ferments de haine et de méfiance répandus par la guerre, dans la confusion où les moyens atroces qu'elle autorise auront jeté les idées généreuses et humanitaires de bonté, de fraternité et d'amour, nous devrons tous être des apôtres; tendons toutes nos énergies pour ne pas nous laisser emporter par le tourbillon de désespérance et de

haine; surmontons la tempête et maintenons haut et ferme notre idéal, former des hommes complets, patriotes éclairés, respectueux des droits et des opinions d'autrui et énergiquement attachés au progrès, non comme à un rêve d'avenir lointain que l'on considère les yeux humides et l'âme extasiée, le soir, à l'heure du repos et de l'ombre, mais comme un idéal que l'on ne peut atteindre qu'en luttant et en souffrant. Préparons-les à lutter pour cet idéal.

G. CHEVALLAZ.

GLANURES HISTORIQUES

Comment fut fondée l'école des Monts de Pully sur Lausanne. — Un régent itinérant.

L'époque de la République helvétique ne fut pas brillante au point de vue économique. L'argent se faisait rare. Les communes supportaient péniblement les charges de l'emprunt dont il fallait assurer le service. Le corps enseignant — si l'on peut appeler ainsi l'ensemble des régents qu'aucun lien effectif ne rapprochaient les uns des autres — était peu et mal payé, plus en nature qu'en espèces. Les pasteurs n'en menaient pas large non plus. Tandis que ces derniers se faisaient quelques sous en vendant le vin qui leur était versé pour compte, plus d'un régent en avait en retour soit du messel qu'il ne gardait pas, soit des objets qu'il confectionnait, par exemple des socques en bois de platane, dont les plantes étaient échangées contre quelques sacs de grain, avec l'assentiment des autorités.

Il ne faudrait pas croire pourtant que les populations campagnardes se fussent désintéressées des choses de l'instruction et qu'elles se refusassent à faire des sacrifices pour assurer à leurs enfants un minimum de connaissances, qu'elles-mêmes avaient acquises sous le régime de LL. EE. Si telle ou telle contrée était négligée sous ce rapport, si un hameau était dépourvu d'école, les pères de famille intéressés se réunissaient et prenaient l'initiative des démarches préliminaires, sans attendre que l'on se fût aperçu de leurs besoins. Ne disons donc pas trop de mal du passé et constatons qu'au commencement du XIXe siècle, de sérieux efforts furent faits, en dépit des temps durs, pour ne pas laisser les enfants sans directions pédagogiques, même dans les contrées isolées que les municipalités oubliaient trop facilement.

Par exemple, voici quelques « citoyens » — c'était le terme consacré — chefs de famille, domiciliés sur les Monts de Pully, qui, en 1801, le vingt-deuxième août, très probablement alors qu'ils viennent de rentrer leurs moissons, s'assemblent, ou, si vous voulez, s'entendent pour faire une démarche auprès du « très digne et respectable pasteur de Pully ». Ils exposent que le nombre d'enfants en âge d'être « sous la direction d'un instituteur » est de quarante; constatent avec « douleur » qu'ils ne peuvent les envoyer à l'école du village centre de la commune. Ici, nous citons textuellement :

« Ils voient grandir leur postérité sans pouvoir goûter la douce satisfaction de

donner à leurs enfants une éducation convenable sans laquelle il est difficile d'écarter diverses passions qui pervertissent divers membres de la société dans ces tems de crise desquels nous ne sommes pas encore exempts. »

Le directeur spirituel de la paroisse exerce sur ses ouailles un ascendant considérable :

« Ils viennent avec la plus vive conviction implorer très ardemment vos secours toujours précieux à ceux qui ont le bonheur de s'adresser à vous et qui les leur prodiguez, afin d'avoir la bonté de mettre sous les yeux du Conseil d'éducation leur triste situation à l'égard de l'instruction de leurs enfants, en le priant de répondre à leurs vœux qu'il soit établi un Régent dans ce quartier, pour le payement duquel après s'être mûrement consultés ensemble et suivant leurs modiques facultés, ils ont convenu et s'engagent sous la meilleure forme de faire payer annuellement par chaque chef de famille un quarteron de froment, qu'ils aient des enfans ou non et en outre quatre batz par an pour chaque enfant en âge d'être instruit. Et comme ils sont plus que convaincus de vos efforts pour détruire l'ignorance et rétablir sur ses ruines une morale pure, ils ne doutent pas que vous aurez la bonté d'adhérer à leur demande que vous connaissez être très essentielle et légitime. Recevez très digne et respectable Pasteur leurs vœux très sincères et fervens qu'ils font unanimément pour votre précieuse conservation. Salut et respect. » Suivent les signatures : Jean-Jaques Ravessoud, Pierre Stauffer, Jean Diserent (*sic*), François Stauffer, Jean-Abram Diserens, Jean-Abram Ravessoud, etc.

« Le 21 avril 1802, le pasteur Vullyamoz, lisons-nous dans le Registre des délibérations de la Chambre administrative, représente qu'en faisant la tournée de sa paroisse, il a été extrémement surpris de voir combien l'instruction de la jeunesse est négligée dans les hameaux qui existent sur les Monts de Pully. Ayant pu engager les habitants de ces Monts à faire une pension pour un régent qu'ils établiraient, ils ont consenti, en sorte que, actuellement, il y a un régent; mais, comme sa pension est très modique, puisqu'elle ne s'élève qu'à 45 L., quoique le nombre des enfants qu'il instruit soit actuellement de 35, ils prient la Chambre administrative de vouloir bien accorder à ce régent une demi-toise ou une toise de bois à prendre dans la forêt nationale de l'Evêque.... »

La Chambre remercie le pasteur des efforts qu'il a faits, mais il semblerait, à lire le document ci-dessus, que l'initiative de la création de l'école vienne du pasteur, tandis qu'elle est formulée par la pétition adressée au pasteur par les « citoyens » des Monts de Pully.

Nous ne voulons pas entreprendre l'historique complet de la régence des Monts de Pully, mais simplement dire que la pétition ayant reçu bon accueil et une école ayant été fondée dans le hameau, elle se tint dans une « chambre vaste » de la maison de Pierre Stauffer — c'est le nom d'un des signataires de la pétition —. Elle est qualifiée d' « aimable local » en 1809 par le citoyen Jean-Samuel Décombaz, régent, qui se plaint cependant au pasteur Vullyamoz de ce que la commune ne lui accorde pas le bois nécessaire pour le chauffage de la salle et que véritablement il ne peut, vu sa maigre pension, en acheter ; sa situation est telle « qu'il est obligé d'aller mendier assés souvent, sans succès, chez certains individus du lieu ». Ce à quoi le pasteur ajoute en apostille à cette requête adressée au Conseil académique :

« Je suis étonné que la Municipalité se refuse à fournir du bois pour le chauffage de l'école des Monts de Pully. C'est de mauvaise grâce... Il n'y a encore rien de réglé pour cette école. J'ai toujours dit à ces messieurs que j'étais à leurs ordres quand ils voudraient s'occuper de cette affaire. »

Le Conseil académique donna satisfaction au pétitionnaire. Il invita le Juge de paix à requérir de la Municipalité un local chauffé, et ceci aux termes de l'arrêté du Petit Conseil du 26 janvier 1809, en ajoutant que si dans le délai de trois semaines il n'avait pas reçu le projet d'organisation de cette salle chauffée, il procéderait lui-même d'office.

Bien que tout père de famille fût astreint à payer au régent une contribution en nature, il arriva que l'un d'eux, en 1807, s'y refusa net. Cette fois-ci, le régent — Rodolphe Diserens — n'eut pas gain de cause, non que les autorités n'aient pas reconnu la réclamation fondée, mais parce que le père de famille renitent n'avait plus d'enfant à l'école, et qu'aux termes de la loi on ne pouvait l'obliger à un sacrifice, si modeste fût-il, que la grande majorité des pères de famille s'imposaient sans hésitation.

Encore un mot. La maison d'école actuelle est sur le bord de la route, à quelques pas de l'auberge des Trois-Chasseurs. Avant qu'elle fût construite, l'école se tenait à Montblesson, « placée au centre de son district », comme écrit le régent Décombaz dans sa pétition.

* * *

En 1817, R. Diserens, régent aux Râpes d'Or, se plaint de la rigueur des tems et demande à la Municipalité une augmentation. C'est un régent ambulant. Devant cinq heures par jour, il en donne en réalité huit, « soit à raison de la distance des stations, soit à raison de l'augmentation du nombre d'enfans, qui n'auraient chacun que cinq minutes de leçon s'il voulait calculer rigoureusement le tems auquel il est tenu ».

On se demande si ce R. Diserens n'est pas le même que celui qui précéda Décombaz aux Monts de Pully. Pourquoi aurait-il quitté un poste fixe pour voyager ainsi de lieu en lieu ? Les avantages du changement ne devaient en tout cas pas être énormes, à en juger par le rapport de l'inspecteur.

« Sortant de chez lui à sept heures en été et à huit heures en hiver, le régent Diserens ne peut prendre, comme le font les autres régents, son dîner à la maison, mais il doit se contenter de porter avec lui son pain et son fromage qu'il mange à la hâte entre ses deux écoles. Ce régent en outre traverse des chemins horribles en hyver au point qu'il a risqué de perdre les pieds qui ont été gelés. En qualité d'inspecteur des écoles du Jorat j'aurai l'honneur d'ajouter que, dans l'examen qui a été fait de ses écoles, le régent Diserens a remporté un témoignage très avantageux. »

La pièce n'est pas d'un aspect solennel : un simple petit bout de papier, sans signature, qui n'en a pas moins été conservé aux Archives cantonales, où il y tant de choses intéressantes. Qui donc a dit que tout ce qui y était serait bon à brûler ? Quelque Marinetti, quelque futuriste enragé ! Non, le passé vaut son pesant d'or, et selon une forte expression de je ne sais plus qui : « Le passé est gros du présent ».

L. Mogeon.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. **Inauguration.** — Le collège de *Renens*, dont les travaux avaient dû être suspendus à cause de la mobilisation, vient d'être terminé. Il se présente fort bien et il fait honneur aux autorités qui ont voté les crédits nécessaires à sa construction, et aux entrepreneurs qui l'ont édifié. Nul doute qu'il contribuera, grâce à son confort, non seulement au développement intellectuel des élèves, mais encore à leur développement physique. Les lois de l'hygiène et de l'expérience ont été partout observées.

Les représentants de l'Etat viennent de procéder à la reconnaissance officielle de ce bâtiment scolaire, qui vient d'être ouvert à la gent écolière. Le soir, au Grand Hôtel, un souper réunissait délégués de l'Etat, autorités, corps enseignant et entrepreneurs. D'excellentes paroles ont été prononcées par MM. Collet, syndic, E. Savary, chef de service, Henchoz, inspecteur des écoles, Dællenbach, président de la Commission scolaire, etc.

*** **Prix et promotions.** — Vu les circonstances, on a, presque partout, supprimé avec raison les fêtes dites des « Promotions ». On a simplement maintenu la cérémonie habituelle au temple. Cette cérémonie, parfois très monotone, parfois aussi fort intéressante, réunit autorités, parents, corps enseignant et enfants. Chants, allocution, rapport annuel sur la marche des écoles, distribution des prix, cortège, tel est le programme que nous retrouvons partout avec quelques petites modifications. Dans certaines localités, on distribue encore aux élèves les plus méritants des livres qu'ils... ne lisent pas souvent. Ailleurs, des prix en espèces sont toujours les bienvenus. Ces prix, institués par quelques philanthropes, sont excellents, à condition qu'ils ne soient pas trop élevés, car alors ils font des jaloux. Certaines communes ont le privilège d'avoir un certain nombre de ces prix. Aubonne, pour ne citer qu'un exemple, possède le prix Delessert et le prix Bovay, qui consistent en un depôt de 40 francs chacun, placé à la Caisse d'Epargne et portant intérêt jusqu'à l'époque de la majorité ou du mariage des bénéficiaires. Il y a, en outre, le prix de sagesse (qui ne doit pas être facile à attribuer), le prix d'histoire et le prix de religion. L. G.

Ecoliers français et suisses. — A Pâques, les élèves d'une classe de La Sagne ont envoyé leurs bons vœux aux écoliers de Reims. Ceux-ci leur ont adressé la charmante lettre que voici, écrite en commun, à l'école.

« Reims, 24 mai 1915.

» Chers petits amis,

» Nous avons bien reçu votre carte postale ce matin, et notre maître nous l'a lue dès son arrivée en classe. Nous avons été vivement touchés que vous ayez ainsi pensé à nous, mais nous n'en n'avons pas été étonnés, car depuis longtemps nous savions que les Suisses ont été nos amis, qu'ils nous ont toujours aimés, et nous leur avons pour cela beaucoup de reconnaissance.

» En 1871, vos compatriotes ont recueilli nos soldats avec empressement. En ce moment encore, les Suisses montrent beaucoup de sympathie aux prisonniers civils rapatriés par les Allemands. Mais puisque vous nous avez écrit, c'est

que vous avez su, par les journaux, la situation pénible de notre malheureuse cité ; comme je n'ai jamais quitté Reims depuis le commencement de cette terrible guerre, je vais vous donner sur notre sort des renseignements exacts. Notre ville est presque tous les jours bombardée. Nos plus beaux monuments, comme la cathédrale, le théâtre, l'hôtel de ville, la gare, la maison des musiciens, le musée sont presque détruits, sans compter un nombre considérable de maisons particulières. Plus d'un millier d'habitants, des civils, hommes, femmes, enfants et vieillards, ont été tués par les bombes dans les rues, dans leurs lits, dans les caves même. C'est affreux ! Certaines nuits (19 septembre, 18 octobre, 25 novembre 1914, 21 et 22 février, 1 et 2 mars, 8 et 9 avril 1915) des milliers d'obus ont été lancés sur la ville, allumant des incendies dans tous les quartiers. Cependant, devant la cathédrale, Jeanne d'Arc, toujours debout, semble de nouveau la protectrice de notre patrie bien-aimée.

» Quant aux écoles, elles sont presque toutes démolies. On ne fait pas la classe dans celles qui restent parce qu'elles sont inhabitables et toujours exposées au feu. Alors, pour ne pas perdre le fruit des leçons de nos maîtres et maîtresses, on a installé, pour les enfants restés à Reims, des écoles provisoires dans les caves des maisons de champagne ; la nôtre est située dans un quartier dangereux, mais une fois installés, nous sommes en sûreté. Cependant, nous avons reçu plusieurs obus, qui ont percé la toiture et deux planchers en ciment armé, mais n'ont pas réussi à descendre jusqu'à notre classe.

» C'est une vaste salle carrée, servant de bas-cellier à la maison qui nous donne l'hospitalité. Dans un angle, la première classe ; dans l'angle voisin, la deuxième ; en face, la troisième et enfin la quatrième à l'autre angle ; au milieu, les tout petits sont confiés aux bons soins d'une jeune femme, employée dans les écoles maternelles ; car il faut vous dire que nous sommes cent cinquante présents chaque jour, avec trois maîtresses et un maître. Le matériel de classe est très sommaire, et la lumière nous parvient suffisante par une douzaine de soupiraux, trente-deux lampes à pétrole sont toujours prêtes pour l'allumage quand le temps est brumeux. Je puis vous dire enfin, pour terminer, que nous n'avons pas peur, nous ne perdons pas courage ; nos petits camarades mêmes ne craignent pas de courir dans la rue, très imprudemment d'ailleurs, en plein bombardement, pour ramasser des éclats d'obus encore chauds. Au moment même où je vous écris, les bombes éclatent dans les environs.

» Mais si les Allemands espèrent nous terroriser, ils se trompent : Reims restera calme et stoïque jusqu'au bout ; nous avons d'ailleurs le ferme espoir d'être bientôt débarrassés de ce voisinage maudit (car les tranchées allemandes sont aux portes de Reims), et de voir la France sortir triomphante de cette terrible lutte pour la liberté des peuples et la civilisation du monde. Ne savons-nous pas que nos vaillants soldats, nos pères et nos frères, combattent avec le plus grand courage pour le Droit et la Justice.

» Soyez assurés, chers petits amis, de notre reconnaissante amitié et de notre affectueux souvenir.

» *Les élèves de la Ire classe de l'école des caves Champion.* »

(Communiqué par Mlle L. Clerc.)

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE (Suite).

I. Entrée en matière : **Les Règles de l'école.**

II. Lecture. Analyse. Vocabulaire. Compte rendu.

Deux fois par année, après les vacances du printemps et au début de l'hiver, le maître de notre ami Pierre lit et explique les Règles de l'école.

« Ecoutez, dit-il, à ses élèves, écoutez, quels sont vos principaux devoirs :

1. Chéris ton père qui travaille pour toi, chéris ta mère qui te soigne avec tendresse, chéris tes frères et tes sœurs.
   Vénère Dieu, le Créateur du ciel et de la terre.
   Aime ta Patrie.
   Honore les vieillards.

2. Respecte ton maître qui passe sa vie à t'instruire.
   Aime tes camarades comme tes frères, ne les frappe point et ne sois pas jaloux de leurs succès.
   Défends ton ami.
   Soulage les malheureux.

3. Ne dérobe pas.
   Ne fais de tort à personne.
   Ne te mets pas en colère.
   Ne prononce pas des paroles grossières.
   Dis toujours la vérité.
   Ecoute la voix de ta conscience.

4. Ne te moque pas des estropiés, des pauvres, des ignorants.
   Sois le protecteur des faibles.
   Ne tourmente pas les animaux.
   Eloigne les mauvais compagnons.
   Evite le mal.

5. Prends soin de tes vêtements.
   Sois toujours propre.
   Soigne tes livres et tes cahiers.
   Ne souffre pas le désordre autour de toi.

6. Ne perds pas ton temps à des choses inutiles.
   Réfléchis avant de parler.
   Ne babille pas avec tes voisins.
   Reçois sans murmurer une punition méritée.
   Quoi que tu fasses, mets-y tous tes soins.
   Sois toujours aimable, obéissant, studieux et courageux. »

Vocabulaire : Les mots difficiles : 1. La tendresse, le ciel (les cieux), le vieillard ; — honorer, chérir.

2. Le succès, un malheureux ; — jaloux ; — frapper, défendre (défends).

3. Le tort, la colère (colérique), la voix (la voie, je vois), la conscience, la vérité (véridique).

4. Un estropié, un ignorant, le protecteur (protéger), le compagnon (la compagnie, accompagner).

5. Le vêtement ; souffrir (soufrer).

6. Le temps, la punition (punir) ; — studieux, obéissant, courageux, poli (la politesse), aimable.

III. Elocution. Pourquoi faut-il chérir ses parents? ses frères et ses sœurs? Que font pour leurs enfants, le père et la mère? Comment les frères peuvent-ils s'entr'aider? Pourquoi faut-il aimer Dieu? Pourquoi faut-il honorer les vieillards? Qu'est-ce que la Patrie? Aimez-vous votre pays? Pourquoi? Aimez-vous votre école? Y venez-vous avec plaisir? Pourquoi devez-vous respecter votre maître? Quels sont vos devoirs à son égard? Quand le maître vous punit-il? Pourquoi devez-vous accepter une punition sans murmurer? Que devez-vous faire pour être propre? Quels sont les inconvénients de la malpropreté? Pourquoi devez-vous éviter les mauvaises compagnies? Quelles sont les qualités d'un bon écolier? Qu'est-ce que la médisance? Pourquoi ne faut-il pas rapporter? dénoncer un camarade?

IV. Morale : Les Règles de l'école.

V. Exercices d'orthographe, de grammaire, de vocabulaire et de style.

Au tableau noir : **L'impératif.**

Enfants, **soyez** attentifs, ne **babillez** pas.

Le maître commande aux enfants d'être attentifs, de ne pas babiller. Il leur parle d'une façon **impérieuse, impérative.** Il se sert du **mode** (manière) **impératif.**

Pardonnez à vos ennemis.

Jeunes gens, **restez** aux champs; **n'enviez** pas l'ouvrier d'usine, l'employé de bureau, le commis de magasin.

Quand on veut donner un ordre, quand on veut exprimer une prière, un désir, un conseil, on met le verbe au **mode impératif.**

On emploie l'impératif :

A la 2e personne du singulier : **travaille.**

A la 1re personne du pluriel : **travaillons.**

A la 2e personne du pluriel : **travaillez.**

Dictées : Les textes 1 à 6 de la lecture.

Devoirs : Relevez les verbes à l'impératif de la lecture-dictée.

Mettez à la 2e personne du pluriel les textes 1 à 6.

Copiez et étudiez les verbes suivants à l'impératif :

Avoir.	**Etre.**	**Eviter.**
Aie du courage.	**Sois** bon.	**Evite** le mal.
Ayons du courage.	**Soyons** bons.	**Evitons** le mal.
Ayez du courage.	**Soyez** bons.	**Evitez** le mal.

Dire : dis la vérité, **disons**..., **dites**...

Faire : fais le bien, **faisons**..., **faites**...

Mettre : mets, mettons, mettez... la table.

Aller : va, allons, allez... à l'école.
Boire : bois, buvons, buvez... modérément.
Savoir : sache, sachons, sachez... tes, nos, vos leçons.
Prendre : prends, prenons, prenez... de bonnes habitudes.
Recevoir : reçois, recevons, recevez une punition sans murmurer.

A table. Ne gêne pas tes voisins. Ne te balance pas sur ta chaise. Ne promène pas tes pieds sous la table. Etends ta serviette sur tes genoux. Mange proprement. Ne parle pas la bouche pleine. N'essuie pas tes doigts à la nappe. Avant de boire, essuie tes lèvres.

Devoir : Soulignez les verbes à l'impératif. — Mettez l'exercice à la 1re personne du pluriel.

La jeune ménagère. Ma mère me disait : « Geneviève, apporte-moi ta petite sœur Josette sur mon lit, remporte-la dans son berceau, berce-la du bout de ton pied ; va me chercher mon bas, ramasse mon peloton, va couper une salade au jardin, lave des choux pour faire la soupe, bats le beurre ; mets du bois au feu, écume la marmite qui bout, étends la nappe, rince les verres, va à la cave, ouvre le robinet, remplis la bouteille de vin. » — Lamartine.

Devoir : Soulignez les verbes à l'impératif.

Quelques bons conseils. Tu écouteras ton maître. Tu obéiras au premier mot. Tu ne gaspilleras pas le pain. Tu ne tourmenteras pas les animaux. Tu ne dénicheras pas les oiseaux. Tu t'éloigneras des méchants. Tu avoueras tes torts.

Devoir : Remplacez le futur par l'impératif, 2e personne du singulier, puis 2e personne du pluriel.

Dans la rue. Crier, jeter, lancer, tourmenter, cracher, bousculer, se quereller, rire (au nez des gens), se moquer.

Devoir : Avec chacun des verbes ci-dessus, composez une règle de conduite en vous servant du mode impératif.

Complétez la phrase par quelques verbes à l'impératif :
Chaque matin maman ne cesse de me dire :.....
En classe, le maître nous dit souvent :.....
Dans sa leçon de gymnastique, le maître donne les commandements suivants :.....
La petite fille dit à sa poupée :.....

VI. Récitation : **Le menteur.**

Eugène a dit la vérité,
Mais personne ne veut le croire.
Là-dessus, il s'est emporté.
— Chut ! lui dit son ami Grégoire,
On pourrait croire à ton discours
Si tu ne mentais pas toujours.

O. Aubert.

La colère.

Qu'était-il arrivé de fâcheux à Victor ?...
Ma foi ! je n'en sais rien. Je sais qu'il avait tort.

De pâlir, d'enrager, de crier de colère.
Il voulait tout briser. Alors, sa bonne mère
L'amena par la main devant un grand miroir,
Où l'affreux enfant put se voir....
Victor blêmit, rougit en voyant son image,
Et perdant la raison, dans un accès de rage,
Il brisa le miroir et se blessa la main.
Il dut garder le lit jusqu'au surlendemain.
Le châtiment fut dur, mais la leçon bien claire :
Depuis ce jour, Victor n'eut jamais de colère.

O. Aubert.

Elocution : 1. Pourquoi ne faut-il pas mentir? Pourquoi ne faut-il rien cacher à ses parents? Que gagne-t-on à ne pas dire la vérité? Que signifie le mot s'emporter? Qu'est-ce qu'un discours?

2. Que veut dire le mot pâlir? Qu'est-ce qu'un miroir? Que signifie le mot « blêmir »? Qu'est-ce qu'un accès de rage? Qu'est-ce qu'un châtiment? Que signifie l'expression « perdre la raison »? Vous mettez-vous en colère quelquefois? En quoi la colère est-elle dangereuse? A. Regamey.

Degrés intermédiaire et supérieur.

ORTHOGRAPHE

Berne.

Mes souvenirs d'enfance peuplent cette ville. C'est pourquoi je ne m'arrête jamais à Berne sans émotion. *Les arcades*, les fontaines, les tourelles, *les pignons*, les boutiques et les ours ne sont point, à mes yeux, *des spectacles pittoresques*, un peu banals, mais le décor de mes premières *sensations*.

Berne est le centre de la Suisse, *le nœud* de fer qui relie et maintient les deux blocs : celui de granit et celui de molasse. C'est à Berne que l'on sent *l'unité nationale*. On la sent, moins dans une idée politique ou dans l'histoire, que dans la ville elle-même. Sans doute, ce qu'il y a de pittoresque à Berne vous parle de la vieille Allemagne, mais *les façades des hôtels patriciens* évoquent la vieille France, et les arcades viennent d'Italie. On est au *carrefour* de toutes les routes : Bâle, Zurich, Lucerne, Neuchâtel, Genève ; en quelques heures de chemin de fer, on est en Souabe, à Paris et, demain, dans *les plaines lombardes*. Ce rôle de centre et d'intermédiaire, Berne l'a joué, et non sans gloire, jusque dans les choses de l'esprit. C'est pourquoi, lorsque je doute de notre passé et de notre avenir, de notre union, de *notre force d'assimilation*, de notre culture, je vais à Berne. — G. de Reynold.

Vocabulaire. Faire apprendre les mots en italique au singulier et au pluriel.

Unité nationale, union de tous les citoyens d'un même pays, idées semblables, fidélité aux mêmes traditions, aspirations communes. *Force d'assimilation*, action exercée par les institutions d'un pays sur les futurs citoyens, écoles, sociétés diverses, service militaire, etc. *Les sensations*, ici, il s'agit des premières impressions morales reçues. — Parler des trois roches qui forment notre sol : le *granit* des Alpes, le *calcaire* du Jura et la *molasse* du Plateau. — *La vieille*

Allemagne était l'Allemagne des poètes et des penseurs, avant que la Prusse ne vienne la militariser. *La vieille France* était la France des Bourbons avant la Révolution de 1789. *Notre passé* (héroïque). *Notre avenir* (dans la prospérité matérielle, intellectuelle et morale du peuple).

Grammaire. Conjugaison du verbe *ne pas s'arrêter*. Ex. : Je ne m'arrête jamais à Berne, etc.

Permutations : Mes souvenirs d'enfance *peuplèrent*, *ont peuplé*, *eurent peuplé*, *avaient peuplé* cette ville.

Nota. Degré intermédiaire, jusqu'aux mots : *l'on sent l'unité nationale.*

P. Ch.

RÉDACTION

Le paon.

Sommaire : Le plus bel oiseau de la basse-cour. — Description du paon : corps, taille, plumage, cou, tête, queue. — Son cri. — Son utilité.

Sujet traité : Le paon est le plus bel oiseau, l'ornement de la basse-cour.

Son corps n'est guère plus grand que celui d'une poule, mais il est un peu plus allongé. Il est recouvert d'un magnifique plumage où se mêlent des teintes bleues, vertes, violettes, avec des reflets dorés. Son cou, assez long, dessine une courbe agréable et supporte une tête fine, ornée d'une aigrette délicate du plus bel effet.

Mais ce qui distingue surtout ce superbe oiseau, c'est sa queue. Au repos, il la laisse traîner sur le sol, comme un grand manteau de cour ; parfois il fait la roue, c'est-à-dire qu'il redresse ses longues plumes, les étale autour de son corps en formant un énorme éventail, dont il occupe le centre ; chacune des plumes de cette queue est ornée à son extrémité d'un cercle violet foncé, et l'ensemble de ces cercles encadre d'une façon très heureuse ce grand éventail vivant.

Malheureusement, le paon, au plumage incomparable, a un cri bien désagréable. Cet oiseau n'est pas non plus d'une bien grande utilité ; seules ses plumes servent parfois d'ornement ou de parure.

GRAMMAIRE

Emploi des auxiliaires avoir et être.

Mettez les phrases suivantes à la première personne du pluriel du futur antérieur :

Avec l'auxiliaire avoir : Ouvrir son cœur. Battre le fer sur l'enclume. Prendre rang. Secourir un blessé. Cueillir des fleurs. Ecrire à son frère. Boire à sa soif. Manger à sa faim. Vendre la peau de l'ours. Promettre plus de beurre que de pain. Savoir se contenter de peu. Remercier ses parents. (Ex. : Nous aurons ouvert nos cœurs.)

Avec l'auxiliaire être : Rester en route. Partir dès le matin. Monter au premier étage. Descendre à reculons. Naître en Suisse. Venir de loin. Accourir au premier appel. Aller à l'aventure. Parvenir au sommet. Tomber à la renverse. Repartir après l'appel. (Ex. : Nous serons restés en route.)

Employées aux différentes personnes (singulier et pluriel) de tous les temps composés, ces phrases serviront de canevas d'un très grand nombre d'exercices oraux et écrits.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE A L'ECOLE PRIMAIRE (Suite)[1].

Les feuilles : Physiologie.

1° Transpiration

Première expérience.

a) Enfermer le limbe d'une feuille entre deux lames de verre (deux vieux clichés 13-18), et réunir celles-ci par deux pinces à linge, puis plonger le pétiole dans un flacon rempli d'eau. Le bouchon du flacon devra présenter une profonde rainure dans laquelle s'engageront, à frottement, les deux lames, et un trou qui donnera passage au pétiole.

b) Constater l'apparition de buée sur la lame qui est en contact avec la face inférieure de la feuille. (Se rappeler que c'est cette face qui porte les stomates, et conclure, de ce fait, que la transpiration a lieu surtout par les stomates.)

Remarque. Nous recommandons l'emploi d'une feuille de lierre — qui peut rester vivante pendant plusieurs mois — et permet de mesurer l'absorption d'eau corrélative de la transpiration : il suffit, au début de l'expérience, de marquer, à l'aide d'une étiquette gommée, le niveau de l'eau dans le flacon.

Deuxième expérience.

a) Imbiber du papier buvard blanc avec une dissolution de chlorure de cobalt (eau, 100 gr. ; chlorure de cobalt, 4 à 5 gr.), et le laisser sécher ; il doit alors avoir une teinte rose clair. Si on le chauffe légèrement au-dessus d'une flamme, il devient bleu, en se déshydratant, et reprend sa teinte rose lorsqu'il absorbe de l'eau, par exemple quand on le met devant la bouche, ou si l'on applique la main dessus, ou, simplement, lorsqu'on l'abandonne au contact de l'air humide.

b) Enfermer une feuille entre deux morceaux de papier-cobalt, préalablement bleui, et mettre le tout sous un gros livre, puis, au bout de quelques minutes, constater que le papier est devenu rose au contact de la face inférieure de la feuille (celle qui porte les stomates), ou des deux faces, si l'on opère avec une feuille à limbe vertical. (Dans ce cas, les faces — qui sont semblables — portent toutes les deux des stomates.)

Remarque. Chez quelques plantes, les feuilles transpirent de l'eau à l'état liquide. Le phénomène peut être mis en évidence de la façon suivante :

Semer, dans un pot, quelques grains de blé — ou de toute autre céréale, — et, lorsque les plantes ont atteint une hauteur de 8 à 10 cm., renverser au-dessus un pot semblable. Placées ainsi dans une atmosphère qui est bientôt saturée d'humidité, et où, par suite, la transpiration se trouve ralentie, les plantes laissent sortir des gouttelettes d'eau par la pointe de leurs feuilles.

On peut, plus simplement, opérer avec une touffe d'herbe, prise dans une pelouse, déposée sur une assiette, et arrosée légèrement (herbe courte, de préférence).

2° Respiration

Il s'agit de constater que les feuilles dégagent du gaz carbonique.

Mettre une tige feuillée (ou un petit bouquet de feuilles) à l'intérieur d'un

[1] Voir l'*Educateur*, N°s 5, 11, 14, 17, 18 et 23.

flacon contenant de l'air et une couche d'eau de chaux de 2 à 3 cm. Fermer le flacon à l'aide d'un bouchon (qui pourra servir à soutenir les feuilles).

Au bout de quelques heures, on constatera que le liquide est recouvert d'une mince pellicule blanche de carbonate de chaux — caractéristique du gaz carbonique.

Le résultat est le même le jour ou la nuit. Toutefois, comme l'établira l'expérience suivante, le jour, la fonction respiratoire est masquée, en partie, par un phénomène inverse ; il en résulte que, le jour, le dégagement de gaz carbonique est moindre que la nuit : aussi, convient-il, lorsqu'on fait l'expérience, de mettre l'appareil dans un endroit sombre ou peu éclairé.

3° Assimilation chlorophyllienne

Il faut constater que, placées dans un milieu contenant du gaz carbonique, les feuilles dégagent de l'oxygène, sous l'influence de la lumière solaire.

a) Prendre un flacon à large goulot de 250 à 500 gr., et y adapter un bouchon percé de deux trous, l'un *A*, très petit, l'autre *B*, dans lequel on fixera un tube de verre de 1 cm. environ de diamètre. Ce tube ne devra pas dépasser le bouchon en dessous, et fera saillie, en dessus, de 7 à 8 cm.

b) Remplir le flacon avec de l'eau qu'on chargera de gaz carbonique par l'un ou l'autre des moyens suivants : 1° y mettre quelques centimètres cubes d'eau de Seltz ; 2° y faire passer, pendant quelques minutes, à l'aide d'un tube, l'air qui sort de nos poumons.

c) Introduire dans cette eau quelques rameaux feuillés de plantes aquatiques, ou, à défaut, des feuilles quelconques, en ayant soin de chasser toutes les bulles d'air adhérentes. Adapter le bouchon. Fermer le trou *A* à l'aide d'une cheville. Remplir d'eau le tube *B*, et le fermer à l'aide d'un bouchon (très peu enfoncé). Enlever la cheville.

d) Exposer l'appareil en plein soleil

On ne tarde pas à voir de fines bulles gazeuses se produire sur les feuilles et se rassembler dans le tube (en expulsant, par le trou *A*, un égal volume d'eau). Quand le tube est à demi plein, remettre en place la cheville, ouvrir le tube et y introduire une allumette qu'on vient d'éteindre et a encore un point rouge : elle se rallume.

Précaution. Si le bouchon du tube *B* était enfoncé profondément, en le retirant, une quantité notable d'air entrerait dans le tube, et l'allumette ne se rallumerait pas.

Remarque. On trouve, dans tous les traités classiques, des dispositions expérimentales beaucoup plus simples que celles que je viens de décrire. Elles sont excellentes, lorsqu'on se propose seulement de constater qu'il y a un dégagement gazeux, mais je ne les recommande pas si l'on veut vérifier que le gaz est de l'oxygène.

(*A suivre.*) P. Chauvet.

Pour la figure des appareils décrits dans cet article voir : *Guide expérimental pour l'enseignement élémentaire des Sciences physiques et naturelles*, nos 176, 177 et 178.

Lausanne, Imprimeries Réunies S. A. — J. Cordey, éditeur.

VAUD
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement secondaire.

COLLEGE. — Ecole supérieure de Montreux. La place de **maîtresse de la classe préparatoire mixte** est au concours.

Obligations : Enseignement de toutes les branches, sauf le chant, dans la classe préparatoire mixte (élèves de 9-10 ans.) 25 à 30 heures par semaine.

Avantages : Traitement 2100 fr. à 2650 suivant les années de service dans l'enseignement public du canton.

Entrée en fonctions le 1er septembre 1915.

Adresser les inscriptions, avec « un curriculum vitæ », au Département de l'Instruction publique, 2me service, jusqu'au 12 juillet à 6 h. du soir.

Dans sa séance du 25 juin 1915, le Conseil d'Etat a nommé à titre définitif, M. Paul WALDNER, en qualité de maître aux Ecoles de commerce, d'administration et de chemin de fer.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

Chansonnier Militaire

Chansons de route et d'étape

recueillies et arrangées par le CAPITAINE A. CERF

Publié sous le patronage des Sociétés d'Officiers de la Suisse Romande

Prix net: Fr. 1.—

L'importance du chant dans la vie militaire n'est plus à démontrer; tout le monde sait le rôle qu'il joue comme élément de gaîté, de belle humeur, d'entrain, de bonne santé morale.

En réunissant dans un petit recueil, qui tiendra très peu de place dans une poche de tunique, de vareuse ou de capote, cinquante-cinq chants de marche et trente-cinq chants d'étape choisis parmi les plus aimés, les plus alertes. les plus vibrants de patriotisme et d'entrain, le capitaine Cerf a rendu à notre armée un signalé service. On trouvera dans ce volume, à côté des chants patriotiques devenus classiques, des airs militaires et quantité de mélodies un peu moins connues, mais tout aussi dignes de l'être, les unes d'auteurs ignorés, transmises de génération en génération par le goût populaire (le seul qui soit sûr et durable), d'autres écrites par nos meilleurs compositeurs de cru.

Publié sous le patronage des sociétés d'officiers de la Suisse romande, les chansons de route et d'étape ne trouveront pas seulement bon accueil chez nos militaires, mais aussi auprès de toutes les personnes qui aiment les distractions saines et viriles de l'esprit et qui saluent avec joie toute tentative de lutte contre l'affreuse romance exotique que l'on accrédite trop facilement dans certains milieux.

Certains chefs de bataillons ont eu l'heureuse idée de distribuer à leurs hommes, en « Souvenir de l'Occupation des frontières en 1914-1915 », *ce Chansonuier militaire* si apprécié par nos soldats.

Aucun souvenir de ces temps d'épreuves n'aurait pu être mieux choisi. Après avoir, pendant la durée de la mobilisation, charmé les heures de repos et rendu les fatigues plus supportables, ce recueil sera pieusement conservé, comme un témoin d'une époque tragique, par ceux par qui il a été offert. Ils feuilletteront toujours avec émotion, quand la paix sera revenue, le petit volume rouge décoré de la croix fédérale, qui leur rappellera les mois consacrés au plus saint des devoirs, au service de la patrie.

Ce chansonnier se vend chez les éditeurs, dans les librairies et magasins de musique au prix de 1 fr.

Lausanne, Imprimeries Réunies. (S. A.). J. Cordey, éditeur.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIme ANNEE. — No 28 LAUSANNE — 10 Juillet 1915.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

EDITION „ATAR". GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique, par *André Corbaz*,	
1re série (élèves de 7 à 9 ans)	0.70
» livre du maître	1.—
2me série (élèves de 9 à 11 ans)	0.90
» livre du maître	1.40
3me série (élèves de 11 à 13 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
Calcul mental	1.75
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.50
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture, par *A. Charrey*, 3me édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture, par *A. Gavard*. Degré moyen	1.50
Livre de lecture, par *MM. Mercier et Marti*. Degré supérieur	3.—
Premières leçons d'allemand, par *A. Lescaze*	0.75
Manuel pratique de la langue allemande, par *A. Lescaze*, 1re partie, 7me édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande, par *A. Lescaze*, 2me partie, 5me édition	3.—
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, par *A. Lescaze*, 1re partie, 3me édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, par *A. Lescaze*, 2me partie, 2me édition	1.50
Lehr- und Lesebuch, par *A. Lescaze*, 3me partie, 3me édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique, par *M. Duchosal*. Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse, par *A. Schütz*. Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2.—
Premiers éléments d'histoire naturelle, par *E. Pittard*, prof. 3me édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique, par *J. Denis*. 80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2.—
Manuel du petit solfégien, par *J.-A. Clift*	0.95
Parlons français, par *W. Plud'hun*. 16me mille	1.—
Comment prononcer le français, par *W. Plud'hun*	0.50
Histoire sainte, par *A. Thomas*	0.65
Pourquoi pas? essayons, par *F. Guillermet*. Manuel antialcoolique. Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine, par *A. Malsch*. Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques, par *M. Juge*, cartonné, 2me édition	2.50
Leçons de physique, 1er livre, *M. Juge*. Pesanteur et chaleur,	2.—
» » 2me » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle, par *M. Juge*.	2.25
» **de chimie**, » »	2.50
Petite flore analytique, par *M. Juge*. Relié	2.75
Pour les tout petits, par *H. Estienne*. Poésies illustrées, 4me édition, cartonné	2.—
Manuel d'instruction civique, par *H. Elzingre*, prof. IIme partie, Autorités fédérales	2.—

A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE** — **NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire**.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « l'EDUCATEUR ».

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Dr W. A. B. COOLIDGE, M. A.

Fellow du Magdalen College Oxford
Membre honoraire des Clubs Alpins anglais, français et italien.

LES ALPES

dans la Nature et dans l'Histoire.

ÉDITION FRANÇAISE par EDOUARD COMBE.
Couronnée par l'Académie française.

Un fort volume in-8° sur papier de luxe.

orné de 16 clichés autotypies sur papier couché,
hors texte, d'après les photographies de
MM. Vittorio Sella, A. Holmes, V. de Cessole, Guido Rey, etc.

Avec 7 cartes spéciales des passages alpestres.

Prix : 7 fr. 50

Le livre du Dr Coodlige est une admirable œuvre de vulgarisation écrite par un homme qui a consacré à peu près toute sa vie à l'étude de la montagne et qui a exploré la chaine des Alpes en presque toutes ses parties, pendant plus de quarante années.

C'est à *ce livre unique en son genre dans la littérature alpestre*, que l'on peut considérer comme une sorte d'Introduction générale à l'étude des Alpes, que devra avoir recours désormais quiconque voudra se faire une idée de la constitution et de la distribution topographique des Alpes, de leur étendue, de leurs glaciers, de leur flore, de leur faune, de leurs habitants, de leur rôle politique, de leur exploration et de leur conquête relativement récente par les alpinistes et les guides.

Cet ouvrage est en somme *une véritable encyclopédie de l'Alpe*, que tous les Alpinistes et amis de la montagne doivent posséder.

EMILE JAVELLE

Souvenirs d'un Alpiniste.

Préface de HENRY BORDEAUX

Un fort volume in-8°, illustré de 8 photographies hors texte **3 fr. 50.**

Cette nouvelle édition, remaniée et illustrée d'un livre célèbre depuis longtemps, consacrera définitivement la gloire d'Emile Javelle qu'on a appelé « le père de la littérature alpestre ». La préface que M. Henry Bordeaux a écrite pour cette nouvelle édition constitue une étude générale très intéressante sur la littérature alpestre en langue française.

« .. L'ascension du Tour-Noir est un morceau de choix. Le style en est limpide, la marche rapide, le dessin magistral, l'intérêt progressif, et il y a de la grandeur dans la description. Peut-être n'a-t-on jamais mieux rendu, dans une simple esquisse, ce qui fait l'originalité et la beauté propre du groupe du Mont-Blanc. Toute la poésie des Alpes y est résumée comme en une vaste symphonie » EUGÈNE RAMBERT.